

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTE
MENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 27 septembre 2016

-----15-----15-----11-----

L'an deux mille seize-----

et le 27 septembre-----

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

21/09/2016

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
21/09/2016

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LABEYRIE
Nicolas, LANSMANT Sébastien, CASTAY Jean-Marc, Mmes CARRERE Amandine,
DESPAX Nelly, MONDIN-SEAILLES Christiane
Excusés : Mme PLOQUIN Cécile, CABANNES Pierre
Absente : Mme DAL BEN Carine,

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Vente local rue du 11 novembre

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal, que par lettre en date du 1^{er} septembre dernier, Monsieur Fabien POSSAMAI l'informait que ce n'était pas l'EURL Fabien POSSAMAI qui se portait acquéreur du local de la mairie situé rue du 11 novembre mais Monsieur Fabien POSSAMAI et Mme Nadège BORDES, son épouse « Le Mérité » 32250 MONTREAL-du-GERS.

Cette acquisition concerne un bâtiment à usage de garage rue du 11 novembre, anciennement utilisé comme atelier municipal et actuellement loué à un artisan, d'une superficie totale de 1 are 64 centiares figurant au plan cadastral section BM 336 moyennant le prix total de vingt-sept mille euros (27 000 euros).

Le Conseil Municipal,
Où les explications de Mr le Maire,
Considérant que ce garage ne présente aucun intérêt particulier pour la commune,

le locataire actuel, s'il le souhaite,
Dit que les frais relatifs à cette vente incomberont aux acquéreurs (géomètre, notaire etc...) et qu'ils
devront faire leur affaire d'éventuels traitements.
Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire, pour signer toutes les pièces afférentes à cette vente.

Fait à MONTREAL le 27 septembre 2016.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.